

Commune de VANOSC

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
valant Programme Local de l'Habitat (PLUI H)

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

17500

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 21/12/2023
Le Président, Simon Plénet



- LÉGENDE**
- Servitude AC1 : Protection des monuments historiques
 - Servitude AC1 : Monument concerné par la servitude
 - PPRI : Plan de prévention des risques naturels d'inondation Vocance
 - Zone fortement exposée
 - PPRI : Plan de prévention des risques naturels d'inondation Villevoacance
 - Zone R : zone fortement exposée
 - Zone B : zone modérément exposée
 - Secteur Rcb : zone rouge en centre-bourg
 - Bâtiment en partie concerné par la zone inondable

